

## val de gâtine

---

### Bientôt deux ânesses au Val de Flore

Les délégués communautaires de Val-de-Gâtine se sont retrouvés mardi soir, dans la salle du Smited, à Montplaisir, pour un conseil de rentrée. Parmi les sujets abordés, celui du Val de Flore, espace de biodiversité situé dans la commune de Saint-Pardoux-Soutiers.

L'organisation des visites est assurée par l'association la Maison du patrimoine et son entretien et sa conservation en espace sauvage par un jardinier éco-conseil. Yves Attou a présenté le projet d'éco-pâturage, qui viendrait en complé-

mentarité de l'entretien mécanique du Val de Flore (certaines parcelles sont parfois difficilement accessibles), assurerait le maintien de la biodiversité du site, diminuerait l'impact environnemental et permettrait de participer à différentes animations pédagogiques.

Suivant les conditions climatiques du lieu, la géologie du terrain et la nature des végétaux qui y poussent, il est proposé l'acquisition de deux ânesses domestiques. Afin d'assurer un pâturage tournant, pour ne pas dégrader le

site et perdre la prairie, une pâture avec bergerie à proximité du site est envisagée et mise gracieusement à disposition par un particulier. Il conviendrait toutefois de prévoir, sur la partie sèche, la construction en régie d'un cabanon en bois de 20 m<sup>2</sup> dédié au stockage du foin et de la paille, avec un enclos de 5.000 m<sup>2</sup> clos. Une double clôture sera installée pour la protection du public et des ânesses. Le budget d'investissement est évalué à 12.816 € et le fonctionnement à 1.600 € par an. Le projet est validé.